Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherché Scientifique Université de Carthage

N=zus

1 9 MARS 2018

Avis public de sélection d'un Docteur

Art.1-Objet de l'annonce :

L'Institut Supérieur de Pêche et d'Aquaculture de Bizerte, par le présent avis public, a l'objectif de sélectionner un Docteur plein temps qui assurera le suivi des activités prévues de l'action de recherche "Diversité, abondance, exploitation et traitement des Holothuries dans la baie et la lagune de Bizerte".

Art.2-Objet du service et procédures de réalisation :

Le ou (La) candidat(e) est responsable du suivi des activités de recherche du dit projet. Ces activités sont spécifiées comme suit :

- Synthèse bibliographique.
- Echantillonnage des espèces benthique par plongée.
- Identification des espèces marines benthiques.
- Analyses et traitement des données biologiques.
- Evaluation de l'état des stocks benthiques.
- Etude de la dynamique des populations.
- Etude de la bionomie benthique.
- Caractérisation biométrique.
- Analyses statistiques des données.
- Rédaction des rapports et des articles scientifiques.

Art.3-Salaire et modalités de paiement :

L'honoraire brut du mandat, y compris les taxes et toute charge fiscale, sera réalisé mensuellement dés la signature du contrat des deux parties, à raison de 1086 dinars bruts par mois.

Art.4-Durée de la collaboration :

La collaboration avec le ou (la) candidat(e) démarrera dès la signature du contrat de prestation de services pour une durée de 12 mois.

Art.5-Profil demandé:

Formation : Docteur en Biologie (Spécialité : Biodiversité des écosystèmes aquatiques ou sciences halieutiques).

Ne Pêche et di navacultus

Le Directeur de l'Institut Supérieur de Peche et d'Aquacutture de Bizerte

Signé: Sami MILI

République Tunisienne

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Université de Carthage



Compétences :

- Maîtrise des ressources bibliographiques (bases des données et journaux scientifiques en ligne).
- Maîtrise des logiciels pour l'analyse statistiques des données.
- Maîtrise des Méthodes d'évaluation des ressources marines vivantes.
- Maîtrise des outils de traitement des données de pêche.
- Identification des espèces benthiques.
- Maîtrise des logiciels de cartographie SIG.

Art.6-Procédures et critères de sélection

Les candidatures présentées dans les délais prévus et qui répondent aux conditions listées dans l'article 5 seront examinées par une Commission. La commission évaluera les CV des candidats et attribuera une ponctuation selon les critères suivants :

Critères de sélection	Barème
Diplôme de docteur dans la spécialité	05
Articles impactés dans le domaine d'évaluation des stocks des ressources marines vivantes	10
Expérience pratique (Emploi /bénévolat)	05
Stages	03
Formations	1.5

Art.7-Présentation des candidatures

Les personnes intéressées devront déposer leur demande auprès du bureau d'ordre de L'Institut Supérieur de Pêche et d'Aquaculture de Bizerte à l'adresse suivante : Errimel, Menzel Jemil, Bizerte, Tunisie

Avec la mention suivante : NE PAS OUVRIR-Sélection d'un Docteur Sciences Biologiques/ Action de recherche "Diversité, abondance, exploitation et traitement des Holothuries dans la baie et la lagune de Bizerte "

Le dernier délai pour la réception des dossiers de candidature est fixé pour le 06/04/2018.



de l'Institut Supérieur de Pêche et d'Aquaculure de Bizerte Signé: Sami MTI

République Tunisienne

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Université de Carthage

Agricoles Art.8-Eléments constitutifs du dossier de candidature :

- 1. Lettre de motivation
- Curriculum Vitae avec les certificats et les diplômes (copies certifiées conformes) déclarés.
- 3. Bulletin N°3
- 4. Copie de la carte d'identité
- 5. Certificat médicale certificat mentionnant l'absence de contre indications à la plongée suivant le Décret n° 2008-2568 du 7 juillet 2008, fixant les conditions d'aptitude médicale et technique et les modalités d'exercice des activités de plongée.

Fait à Bizerte, le 19/03/2018

Coordinateur de l'action de recherche

Le Directeur de l'Institut Supérieur de Pêche et d'Aquaculture de Dizerte

Signé: Sami MILI

